

La Fondation Cœur et Artères, une Fondation reconnue d'utilité publique pour la santé cardiovasculaire de nos concitoyens

La Fondation Cœur et Artères, reconnue d'utilité publique et créée en 2005 à l'initiative de scientifiques de renommée internationale, a pour vocation de lutter contre les maladies cardiovasculaires et les désordres métaboliques qui favorisent leur développement : obésité, diabète, dyslipidémies... Ces maladies représentent aujourd'hui un enjeu crucial de Santé Publique puisqu'elles constituent la première cause de mortalité dans l'ensemble des pays développés et n'épargnent plus les pays émergents.

Parce que lutter contre l'épidémie des maladies cardiovasculaires, du diabète et de l'obésité, c'est agir à la fois sur l'innovation thérapeutique et alimentaire et sur l'hygiène de vie et que cette lutte exige, plus largement, l'engagement de toutes les entreprises citoyennes, la Fondation Cœur et Artères a fédéré autour d'elle des entreprises et institutions d'horizon divers : Auchan, Banque Populaire du Nord, Bonduelle, Danone, Genfit, Mc Cain, Unilever, Sanofi-Aventis, Servier, Université Catholique de Lille, Verspieren, Crédit du Nord.

Leur concours et celui de l'Etat ont permis notamment d'engager un vaste programme de recherche visant à renforcer le socle des connaissances scientifiques et médicales nécessaires à la mise au point de stratégies de soins et de prévention plus efficaces : innovations médicales, développement des aliments santé, nouveaux programmes d'éducation physique et nutritionnelle pour la santé cardiovasculaire.

Dans ces domaines, la Fondation s'attache en particulier à dynamiser les coopérations entre recherche et industrie en impulsant, par le biais d'appels à projets, puis en soutenant financièrement des programmes associant les acteurs de la recherche fondamentale, clinique et épidémiologique. 3.8 millions d'€ ont ainsi été engagés dans 15 programmes pluridisciplinaires auxquels participent plus de 30 équipes cliniques et de recherche depuis la création de la Fondation.

La Fondation Cœur et Artères joue également un rôle important en matière de prévention des maladies cardiométaboliques et de sensibilisation du grand public et des professionnels de santé aux facteurs de risques et à l'importance de la recherche sur les maladies cardiovasculaires.

Ainsi, elle s'associe régulièrement à des actions de prévention de terrain destinées au grand public et aux professionnels de santé pour promouvoir la pratique d'activités physiques et les comportements alimentaires favorables à la santé cardiovasculaires, notamment en restauration hors domicile et au cours d'événements sportifs.

C'est donc tout à fait naturellement que la Fondation Cœur et Artères a choisi de s'associer à « Marches en cœur », événement contribuant à informer et sensibiliser ses participants aux règles d'hygiène de vie qui leur permettront de préserver leur santé cardiovasculaire.

En qualité d'établissement reconnu d'utilité publique la Fondation Cœur et Artères peut recueillir également les dons et legs des particuliers. 66 % du montant de ces dons sont déductibles fiscalement. Pour davantage d'informations : www.fondacoEUR.com

Contact :

Céline Bogaert – Responsable communication
Fondation Cœur et Artères
Parc Eurasanté
885 avenue Eugène Avinée
59120 Loos
Tél. : 03 20 16 40 00
Email : celine.bogaert@fondacoEUR.com
www.fondacoEUR.com